



Décalage date stage par l'entreprise

Par Drn

Bonjour,

Comme j'allais faire un stage fin d'étude dans une entreprise début avril donc le jour de début de stage j'ai reçu un message que la date à été décalé vers la fin de mois , étant donné que j'ai payer beaucoup de frais de déménagement et de louer un loyer, donc je me demande es ce que c'est normal que l'entreprise ne prend pas la peine de m'informer avant que je perd tous mon argent pour payer le premier mois puisque le stage sera décalé jusqu'au mois prochain, j'aimerais savoir votre avis et ce que je dois faire et si je peux avoir des remboursements.merci

Par kang74

Bonjour

L'employeur peut reporter les dates prévues d'un stage ; cela se matérialise par un avenant .
Et il peut aussi annuler le stage dans un certain cadre .

Il vous appartient de choisir un stage qui engage le moins de frais pour vous : l'employeur n'a pas à vous indemniser de vos frais si ce n'est pas prévu dans la convention de stage .

Par Sibyla

Bonjour,

Je suis de même avis que vous, s'il s'agit d'un poste pour un travail, c'est envisageable que l'employeur effectue des remboursements.

Par Drn

"le minimum qu'il m'informe avant qu'il a recalé la date